



trebuchet.pierre@neuf.fr

Contribution de Pierre TRÉBUCHET

Débat public Franchissements de Loire – cœur métropolitain

Après la présentation de la note d'orientations et de propositions du Conseil de développement pour le futur débat public "Franchissements de Loire – cœur métropolitain", quelques réflexions complémentaires :

Utilisation du tirage au sort

Il est supposé que les personnes tirées au sort n'auront pas l'obligation de répondre, contrairement au tirage au sort, par exemple, des jurés d'assises.

Ainsi pour un nombre déterminé de personnes faisant l'objet du tirage au sort, certaines d'entre elles ne se sentiront pas concernées par le sujet et ne répondront pas, ce qui aura pour conséquence :

1. de ne pas pouvoir anticiper le nombre de participants,
2. que seule la fraction représentée par des volontaires s'exprimera.

Par contre, si le tirage au sort est effectué parmi seulement des volontaires, le nombre intégral consulté répondra.

A mon sens, cette seconde solution est à retenir.

Franchissements automobiles actuels de la Loire

Il a été exprimé que les bouchons provoqués par les passages de la Loire ne concernaient que les déplacements entre le nord et le sud Loire. Il apparaît que sont également concernés les déplacements entrant et sortant dans l'agglomération, sans traverser la Loire, notamment aux abords du périphérique, à proximité des ponts de Bellevue et Cheviré. En effet, le blocage du périphérique engorge les voies d'accès qui elles-mêmes, très en amont, retiennent la circulation des automobilistes qui ne franchissent pas la Loire.

Transports gratuits

Si, en raison d'une absence de coût, la fréquentation des transports en commun serait plus importante, cette option serait relative car elle ne résoudrait pas le problème posé par les déplacements entre quartiers périphériques au centre ville, notamment pour atteindre les zones d'activités. En effet, la configuration actuelle du réseau est surtout concentrique.

Un réel maillage des lignes apporterait plus d'efficacité aux transports en commun et donc une plus grande réduction du trafic automobiles.

Toutefois, on peut penser qu'entre les quartiers nord et sud Loire, quelques traversées de Loire seraient nécessaires.